que cette partie sera traitée dans le même genre et avec la même indépendance qui ont fait la réputation du *Fantasque*. La politique surtout sera continuée selon nos instincts qui sont, comme on a pu les estimer jusqu'ici, de la couleur libérale la plus tranchée. *Nous n'avons d'entrailles que pour le peuple, pour le travailleur, pour le persécuté*, et les hommes de tous les partis devront redouter une satire infatigable, courageuse jusqu'à l'audace, dès qu'il s'écarteront du droit chemin de la volonté populaire, de la justice ou du bon sens commun.—Nos colonnes seront ouvertes, comme par le passé à tous les critiques qui ne craindront pas de se tenir responsables de leur propres écrits, et qui les coucheront en termes d'accord avec la bienséance à laquelle on est toujours tenu vis-à-vis du public.

Les propriétaires du Fantasque, en adoptant ce court programme pour la nouvelle série de leur journal, osent se reposer sur leurs anciens amis pour la continuation de l'encouragement dont ils les ont favorisés jusqu'ici et solliciter de la part du public une nouvelle preuve de l'estime qu'ils s'efforceront de mériter chaque jour davantage.

UN PEU D'OPINION PUBLIQUE.

Un brave habitant d'une de nos campagnes voisines vint il y a quelques jours nous trouver pour nous suggérer un article qui renfermât ses idées sur les griefs actuels de la province ; nous ne croyons pouvoir mieux faire pour remplir son but que de donner un abrégé de la conversation qui eut lieu entre nous à ce sujet : — Il arrive ; avant d'entrer il pose son casque de peau de loup marin, ses mitaines de cuirs, entr'ouvre la porte sans bruit n'y passe que la tête et crie d'une voix de Stentor qui nous fit faire ainsi qu'à tous ceux qui se trouvaient dans l'imprimerie et qui ne s'étaient pas aperçus auparavant de sa venue, un effroyant soubresaut.

— Ousqu'est le bonhomme qui faisse des fautaxes ?

— Me voilà mon brave qu'y-a-t-il pour votre service ?

— C'est-il vous qu'êtes le bonhomme en questuion, c'est curieux, vous êtes ben pus jeune que moi ; c'est drôle à vot âge, j'aurais pas pu faire une gazette si farcie de drôletés et d'indurnation comme la votre ; c'est qu'il y a des gens qu'on l'émagination ouvarte avant, l's autres ; c'est comme moi avec le bonhomme Mariotin, il est pus de dix ans pus vieux que moi et j'suis sans m'vanter ben pus fin que lui : mais c'est pas de ça que je voulions jaser ; voyez-vous j'ons pas la plume en main mais j'ons la parole en bouche et je voudrions vous faire mettre en payant, ben entendu, quent petites choses sur vot' fantaxe. Je voudrions attaquaire la reine mais en dessous, v's entendais ben, pour qu'ane pusse pas m'faire empoigner ; je voudrions lui dire quenques paroles un p'tit brin vorgueuses ; attendu que ça commence z'à être estirpant de voir la manière qu'on nous mène à c't heure dans le pays ; tenais tel que vous voyez j'on suis tout affondré de fond en comble dans le fond du cœur et ça me chagrine, si ben que ma femme en est z'elle même toute obstrusée ; et elle ne cesse de me dire qu'a ne vit pas et qu'a sèche de me voir m'occupaire comme ça des affaires du pays.

— Mais dites-moi enfin à qui vous en voulez ?

— A tout le monde, sapré pardienne ! Faut vous dire que par chez nous ils m'ont z'élu, gardien des enclos et des fosettes, et je vous le demande c'est-il pas deshonorant d'être officier publique sous un gouvernement comme c'lui qu'on a. Si j'étaions, je dis pas ; mais, voyez-vous, enfin bref je suis officier et faut que je m'occupe des affaires et je voudrions voir les choses marcher droite, et je voudrions oter toutes les fasques ; je voudrions mette le pont Morancy libre, le pont d'Andre-nous libre, je voudrion smette à bas les barrières ; je voudrions renverser les réguedlements des marchais de Québec qui m'ont déjà fait payer plus d'quarante sous sus un voyage de foin sous vot'respèque que j'avais pas pu vendre ; et pis c'est-il pas massacrant de voir qu'on est zélé quelque chose par ses concitoyens et qu'on n'a pas de paie tandis qu'ie les voirdennes nommés par le gouvernour seraut rémunérés pour rien faire en tout. Croient-ils que j'avons le tems de passer tout mon tems à m'visiger leurs enclos et toutes les fosettes ; j'ons quenques choses de plus pressé à faire, demandez à ma femme ; je n'suis pas la même et si dit elle-même qu'a ne me reconnait plus depuis que tout ça m'tripote par la tête ; je voudrions que vous arrangiez tout ça proprement et à vot' goût et pis après ça je le signerions de mon nom de m'nière toujours à ce qu'on ne me reconnaisse pas ; comme ils font dans l'autres gazettes. Vous m'enverrais le compte et je vous le paierons dans la quinzaine, sur ce qui me restera de mon voyage de foin.

— Soyez tranquille, je mettrai tout cela et il ne vous en coûtera rien.

— Vrai et ben vous êtes un brave, bonsoir, à la revoyance ; je vas vous recommander nos voisins qu'aurions aussi queque chose à dire.

Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme avait, L'esprit d'autrui par complément servait.

Mr. le Rédacteur,

Mr. G. W. Dupont, commis chez Mr. P. Lavoie, que j'apprends être l'auteur de l'écrit signé " Un Témoin," s'étant plu à me ridiculiser dans cet écrit mign. ron, m'attribuant certains propos que je n'ai jamais tenus ; il est de mon devoir de réclamer, ainsi que je le fais, contre les imputations qu'il me lance avec tant d'bonnêteté sous l'anonyme.

Je ne puis accepter pour véritable la description qu'il fait de moi, de mon langage et de mes habitudes ; mais s'il l'on a eu me reconnaître à la peinture qu'il en donne, ce n'est qu'une conséquence nécessaire de la notoriété qu'il a donnée lui-même à la " mine " qu'il invente, dès avant la publication de son article. L'impudente sottise que je signale ne me touche pas seul ; cependant je laisse à l'opinion de savoir les personnes atteintes par ce mépris que moi, de la raillerie dont monsieur W. Dupont, exalté de la rendre l'objet, à pu lui donner une vigueur fatale. Prétendre " qu'un jour à homme sans fortune ne peut envoyer des valentins," est une sottise dont je ne me crois pas coupable : au-si n'a-t-elle origine que dans la forte tête de Mr. W. Dupont. Au pis aller, elle ne saurait être plus qu'un mensonge ; Monsieur W. Dupont, se scandalise beaucoup, et de mon " voyage," et de goût qu'il me suppose pour les " opéras" et " les beaux cottillons de comédiens étrangers ; c'est que probablement, il ignore l'utilité des voyages, dont il ne dit pas un mot. S'il veut profiter d'un bon conseil, il ira à son tour visiter les pays dont " Paris" et " Londres" sont l'orgueil, pour y refaire son éducation. A voyager on apprend à vivre, et c'est en quoi une excursion hors du pays natal serait, à mon avis, aussi avantageuse à Mr. W. Dupont, qu'elle me paraît lui être indispensable.

Je me souscris avec considération
Votre obéissant serviteur.
JOS G. TOURANGEAU.

Mr. le Rédacteur,

A propos de la juste observation que vous avez faite sur un de vos derniers *Nos.* sur ceux qui se revêtent *à tort et à travers* du titre superflu d'*Ecuyer*, permettez moi d'en faire une autre sur un sujet qui je crois ne le mérite pas moins. On voit assez souvent sur les papiers publics, " Madame une telle ou la Dame d'un tel a mis au monde un fils ou une fille, " mais il est rare que quelqu'un ait pris le soin de mettre de *tels avertissements* montrent encore plus de *fausseté, platitude* et *pititeuse de génie* que ceux qui empruntent le titre d'écuyer. Passe pour ceux qui font mettre la naissance de deux ou trois enfans d'une même couche car il y a là de l'extraordinaire qui peut attirer la curiosité publique, ou exposer pour quelques *Louis* au Prince, dont nous zurions de l'intérêt à remarquer la descendance, mais non pas pour tous ceux à qui il plaît à Dieu d'envoyer de la famille car les papiers publics ne jouraient pas suffire. J'ai remarqué sur le Canadien du 11 avril qu'un certain Notaire de Ste Ann... L... avait informé le Public que *sa Dame* avait mis au monde un fils. *Chose étrange, chose extraordinaire* chez mirabeurs aux yeux du jeune homme il faut croire pour prendre la peine d'en informer le public. Peut-être que le jeune *grand homme* ne s'attendait pas à avoir ses ressemblance dans le monde et qu'il bien voulu en témoigner sa *surprise* en rendant publique la naissance d'un O-ri-e. Mais peut-être, *entre du lois* pour faire un grand homme comme son père, ou encore pour *ressuscitée le Messi-dési rédes Juifs*. Allons, c'est bien, M. le Notaire, courage aussi-tôt qu'il y aura apparence d'un autre petit Notaire, il sera bon pour vous d'en avertir le public, ce sera tout aussi intéressant que d'en signaler la naissance ».

« Si Pon me pensé je dirai qu'a chatte a dernièrement mis au monde onze chats dont cinq d'entre eux de queue et le poil semblable à celui du chien et les six autres tout rouges, dont deux avient huit pattes. Voila de quoi attirer la curiosité du public j'crois et tout autant pour le moins que la naissance que nous annonce Mr. le Notaire de Ste. Anne par la voie du Canadien. Je ne crois pas qu'a le *bonne esprit et de ce nous* voudrait aimer de faire remarquer sur les papiers publics la naissance de chaque enfant que lui dimerait son fils, ce n'est au moins s'il espérait avoir une famille de douze d'un seul, ce qui est très ordinaire ; il devrait commencer par souscrire aux papiers publics, afin de s'ô lommager les frais de la bonté qu'ils auraient d'y *insérer les notes informatives*. Si Pon peut gagé c'à nourcher ces notes, qu'ils d'autres que chacun reclame et ces naissances insignifiantes que beaucoup se plaisent à faire remarquer, ce sera toujours deux bonnes sottises de moins parmi celles de c...jour.

UN ECUYER DE NAISSANCE.

Mr. le Rédacteur,

Pourriez vous me dire pourquoi l'écrit du qu'il a rendu compte, dans le *Canadien*, des deux cérémonies, dites de Tempérance, a reçu de la présentation au dîner qui de cette paroisse d'un portrait, puis d'un tableau, du Jdi ment agé à la tempérance, prend bien garde d'annoncer que le portrait fort du *brillant pinceau* de Mr. Plamondon, tandis qu'il ne dit mot sur Mr. Légaré qui est l'auteur du Pauvre tableau ? Moi qui suis un peu jésuite qu'on n'a pas remarqué Mr. Légaré parce qu'on reconnaît en modestie ordinaire, et qu'on lui en rend exprès hommage ; puis, qu'on a par la même raison donné des coups d'encensoir au nez de l'autre artiste afin de le traiter aussi selon son goût ; nous avons trop pu de bons artistes en Canada pour qu'on regrette de les voir un peu cajoler. Cela n'empêche pas, Mr. le rédacteur, qu'je suis du grand nombre de ceux qui croient que Mr. Légaré fait autant d'honneur au Canada par son immense talent naturel que par son admirable modestie ; tandis que Pautre, par les vanteries plus ou moins maladroites de ses, ou plutôt de son ami, amasse sur sa tête une masse de ridicule qui tôt ou tard écrasera sur le goût de ces compatriotes.

Je suis etc. UN PAUVRE BADOUILLEUR.

MARIAGES.

A St. Roch, le 5 courant, par le Revd. Messire Charest, Curé, — Mr. Olivier Vocelle à Dem. Emelie Le Blond tous deux de cette paroisse.

A St. Roch, le 5 courant par le Révérend Messire Z. Charest, Curé du feu Mr. François-Xavier Huot, Marchand, à Demoiselle Adélaïde Juneau, fille de Mr. Nicolas Juneau ci-devant Marchand de cette ville.

Par le Révd. Messire George Devine, à Ste. Marie de la Beauce, Lundi 4 Avril courant, Fr. Réal Angers, de Québec, écr, avocat, à demoiselle Louise Adèle, fille aînée d'Antoine Charles Taschè eau, écuyer, Seigneur de Linière etc, membre du parlement.

DÉCÈS.

A Québec, le 4 avril courant, chez sa sœur madame veuve De Gaspé, après une courte maladie de trois jours, demoiselle Marie Louise Tarieu de Lanaudière, âgée de 75 ans, fille de feu Panouse de Charles-François Tarieu de Lanaudière, ancien chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, capitaine d'infanterie et l'un des membres du conseil législatif de cette province. Les pauvres et les affligés pertent en elle une âme sensible toujours prête à compatirer à leurs souffrances et elle laisse un grand nombre de parentes et amis qui déplorent long-temps la perte de cette bonne et vertueuse demoiselle.

A Saint-Roch de Québec, le 4 du courant, à l'âge de 23 ans et 9 mois, dame Louise Sincenne, épouse de M. Edouard Latouche, menuisier, après une maladie de près de 8 mois, qu'elle a soufferte en vraie chrétienne.

Le 5 courant à l'âge de 7 mois, François Charles Théophile, enfant de Mr. Charles Pageau, Marchand de cette Ville.

AUX CORRESPONDANTS.

** Après avoir lu les nouvelles conditions auxquelles nous admettons désormais les communications de nature privée, Mr. J. E. N. voudra bien nous être si nous devons insérer sa lettre du 21 Mars ; à raison de 2 sous par ligne d'impression, elle lui coûtera trois piastres : Nous attendons ses ordres.

** Nous aurions donné place à *Jarotte* si nous avions mieux compris ce qu'elle veut dire.

MR. VICTOR ERNETTE,

PEINTRE,

A SES ÉLÈVES.

A moment de quitter cette ville pour toujours permettez-moi de prendre la voie publique du journal pour exprimer toute la reconnaissance que je conserve pour vous, pour la protection dont vous m'avez favorisé et pour l'empressement que vous avez mis à me témoigner votre satisfaction par des certificats aussi flatteurs que ceux que vous m'avez remis, en dépit des efforts que l'envie a dirigés contre moi sur le masque hypocrite de votre intérêt. Vous m'avez cité par le Canadien ; Par un m'assurer que Particle qui a paru contre moi dans le *Canadien* est bien réellement de Mr. ANTOINE PLAMONDON, dont le savoir cependant n'est pas au niveau de sa fureur jalouse, car il Pa fait écrire on sait pourquoi par son cher GAUCHON ; d'où il s'ensuit, d'après l'aveu même de cet artiste, qu'il n'était pas assez habile pour l'écrire, ni son ami assez savant pour le concevoir. En vérité, je me félicite par ces mêmes sources de s'y être pris à deux pour une production aussi peu chrétienne, aussi sotte, aussi ridicule.

Je prie bien les personnes qui se sont intéressées à moi, et mes confrères en particulier de vouloir disposer de mes services jusqu'à l'époque de la navigation, époque fixée pour mon retour en France.

VICTOR ERNETTE.

Québec, 7 Avril, 1842. *Albion Hotel.*

A VENDRE A CE BUREAU :

Souvenirs pour l'Histoire du Canada

ANALYSE ET OBSERVATIONS

Sur les Droits relatifs aux Evêques de Québec et de Montréal et au

CLERGÉ DU CANADA.

Par CHARLES TETU, Ecr., N. P. J. P.

Un volume in-8 vo. 240 pages.—Prix : 5s.